

Le Diplôme universitaire (DU) « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est une formation conçue *par* des professionnels *pour* des professionnels

- Avocats
- Notaires
- Conseillers en gestion du patrimoine
- Juristes
- Banquiers, sociétés de gestion, fonds d'investissements
- Experts-comptables

Contexte et objectifs de la formation

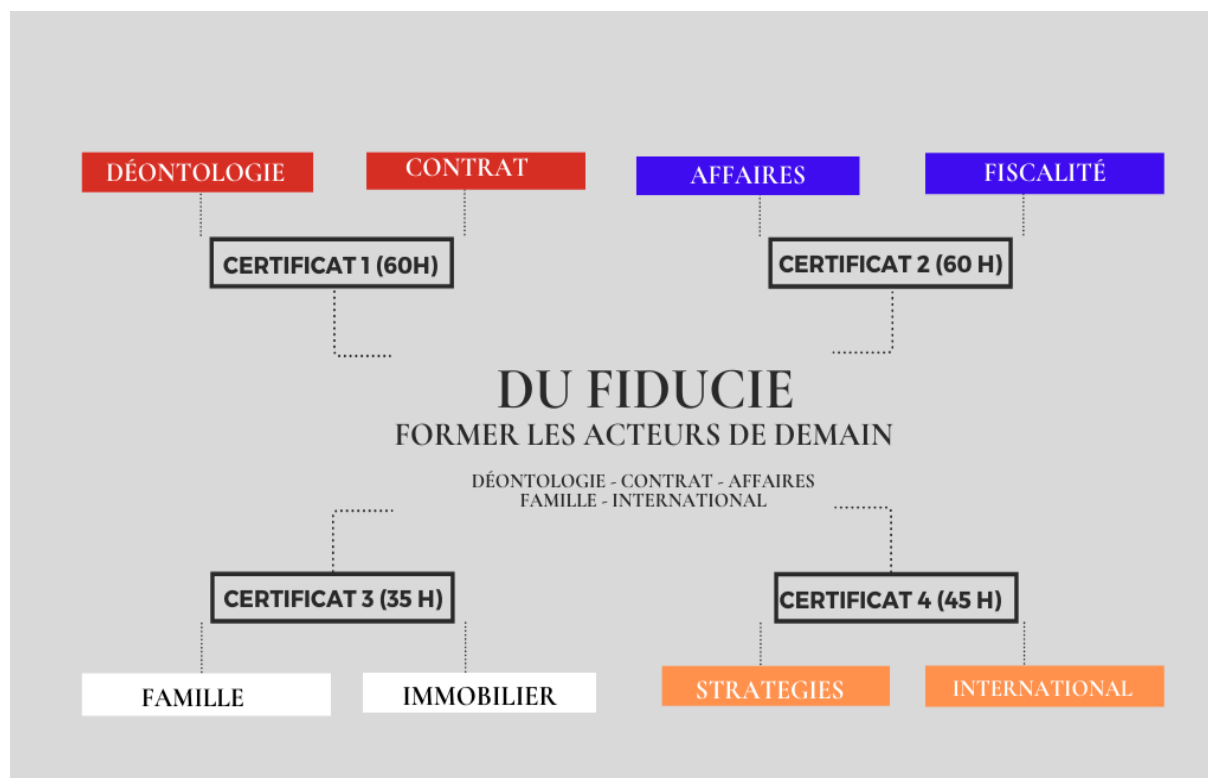
La création du Diplôme universitaire « Fiducie : former les acteurs de demain » constitue un projet de formation juridique de haut niveau répondant à un besoin de la pratique en la matière.

Une formation juridique d'excellence unique en France réunissant les meilleurs professionnels de la spécialité pour :

- répondre aux attentes des **praticiens** ;
- **maîtriser** un outil technique de pointe ;
- se **former** aujourd'hui pour faire la différence demain.

Organisation de la formation et programme

Le DU « Fiducie : former les acteurs de demain » est un **diplôme de 200 heures de formation** présentielle auxquelles pourront s'ajouter des cours numériques. Il s'articule autour de **4 certificats**.



CERTIFICAT 1 (60 heures)

« Déontologie – techniques contractuelles – gestion et dénouement du contrat »

- Règles déontologiques et professionnelles (comptabilité, assurance et responsabilité) (15h)
- Technique contractuelle (ateliers de rédaction de clauses) (20h)
- Modes de gestion des biens (questions pratiques) (15h)
- Dénoement du contrat (restitution des biens, réalisation de la sûreté, fraude) (10h)

Module 1 : déontologie du fiduciaire et exigences professionnelles (15 heures)

Interventions des différents acteurs du marché fiduciaire sur les règles déontologiques et la réglementation applicable (avocat, assureur, caisse des dépôts et consignations, société de gestion, banque, notaire

Module 2 : technique contractuelle (20 heures)

Interventions sur la rédaction du contrat de fiducie : rappel des mentions obligatoires du contrat de fiducie, exposé des principales clauses, présentation de certains montages complexes (société, *golden share*, démembrement ... ; structuration ; agent des sûretés).

Module 3 : gestion des biens placés en fiducie (15 heures)

Interventions sur la gestion pratique des contrats de fiducie : gestion prévue au contrat ; gestion non prévue au contrat ; convention de mise à disposition ou non.

Module 4 : dénouement du contrat de fiducie (10 heures)

Interventions sur le dénouement du contrat de fiducie : restitution des biens et réalisation des biens.

CERTIFICAT 2 (60 heures)

« Fiducie et droit des affaires, comptabilité et fiscalité » :

- Incidences fiscales et comptables (15h)
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25h)
- Fiducie de droits sociaux (20h)

Module 1 : incidences fiscales et comptables (15 heures)

Interventions sur la neutralité fiscale et la transparence fiscale. Exposé des régimes d'intégration fiscale et des sociétés mères et du traitement comptable de la fiducie, des comptes consolidés, des spécificités du commissariat aux comptes en matière de fiducie, des formalités d'inscription et d'enregistrement.

Module 2 : incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 heures)

Interventions sur le traitement de la fiducie en matière de procédure préventive, de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire. Traitement particulier des contrats en cours, de la période suspecte, des comités de créanciers, des plans de sauvegarde de l'emploi, des plans de cession de l'entreprise.

Module 3 : fiducie de droits sociaux (20 heures)

Interventions spécifiques sur les montages juridiques alliant droit des sociétés et fiducie (qualité d'associé, conventions de vote, formes juridiques, construction du montage juridique, *golden share*, pactes d'associé ; rédaction de statuts

CERTIFICAT 3 (35 heures)

« Fiducie patrimoniale : famille et immobilier »

- Fiducie patrimoniale (entre vifs, à cause de mort, chef d'entreprise, vulnérabilité ...) (20h)
- Fiducie et opérations immobilières (15h)

Module 1 : fiducie familiale (20 heures)

Interventions sur l'utilisation de la fiducie dans les opérations réalisées entre vifs ou à cause de mort ou comme outil de protection d'une personne physique et notamment d'un chef d'entreprise.

Module 2 : fiducie de biens et droits immobiliers (15 heures)

Interventions sur les questions liées au transfert de l'actif dans le patrimoine fiduciaire : garanties données par le constituant, risques supportés par le fiduciaire, jouissance (mise à disposition, gestion locative, traitement des contrats en cours) ; la période de détention de des actifs par le fiduciaire (responsabilité, administration, rechargement de la fiducie) ; la sortie des actifs du patrimoine fiduciaire (retour au constituant, arbitrage par le fiduciaire). Pour chacune de ces phases seront exposées les problématiques fiscales.

CERTIFICAT 4 (45 heures)

« International - stratégies »

- Stratégies et montages juridiques (usufruit, droit réel de jouissance spéciale (10 h)
- Fiducies étrangères (trust anglo-saxon) (15 h)
- Cas pratiques (20 h)

Module 1 : stratégies et montages juridiques (10 heures)

Concurrence et combinaison de la technique fiduciaire et de l'usufruit (ou quasi-usufruit) et du droit réel de jouissance spéciale sur les biens.

Module 2 : fiducies étrangères (15 heures)

Retour d'expériences sur la fiducie luxembourgeoise, la fiducie suisse, la fiducie allemande, la fiducie québécoise, le trust anglo-saxon.

Module 3 : cas pratiques (20 heures)

Etude de dossiers pratiques et de montages juridiques.

Conditions d'accès

Le DU « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est ouvert :

- **En formation continue** : aux professionnels du droit et de la fiducie (avocats, notaires, experts-comptables, banques, sociétés de gestion), aux salariés, aux futurs entrepreneurs ;
- **En formation des écoles d'avocats et de notaires** ;
- **Et sous réserve des places disponibles, en formation initiale** : aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de niveau supérieur (Master 2, doctorat) en droit souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

CANDIDATURES

Prérequis : Master 1 Droit (ou diplôme jugé équivalent par les directeurs scientifiques de la formation) ou 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme (apprécié par les directeurs de la formation).

Sélection : sur dossier (par les directeurs de la formation) et/ou sur entretien (par les directeurs de la formation).

CALENDRIER

Période de cours :

Novembre 2021 à février 2022 (C1 et C2)

Mars à juin 2022 (C3 et C4)

Examens en juin 2022

Enseignements :

En raison de la crise du Covid-19, les enseignements pourront avoir lieu en distanciel. Si la situation sanitaire s'améliore, des cours en présentiel pourront également avoir lieu. 2 jours consécutifs (au max. 4 jours / mois).

Direction scientifique

Aline Cheynet de Beaupré

Professeur à l'Université d'Orléans

Sabrina Le Normand-Caillère

Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans

Bruno Robin de Malet

Avocat fiduciaire

Équipe pédagogique (à titre provisoire)

Praticiens :

Thomas Allain

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg ;

Antoine Arsac

Juriste, *BPCE*, Paris ;

Bruno Berger-Perrin

Avocat fiduciaire, *Fidal fiducie*, Paris ;

Arthur Bertin

Juriste spécialiste de la fiducie ;

Alexandre Bordenave

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Inès Catoire

Chargée d'affaires sénior, *Equitis* ;

Stéphan Catoire

Ancien Directeur, *Equitis* ;

Marceau Clermon

Notaire, *Clermon et associés*, Paris ;

Michel Collet

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Éléonore Delplanque

Directrice adjointe, *Société Equitis Gestion*, Paris ;

Hortense Deronchaine

Compliance, *Equitis* ;

Hubert de Vaulgrenant

Notaire, *Lasaygues*, Paris ;

Claire Farge

Avocate, *Fidal - Patrimoine*, Paris ;

Théophile Fornacciari

Administrateur judiciaire et avocat, *fhb*, Paris

Benoit Fournier

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Anne-Laure Jacquemart

Juriste, *Robin de Malet fiduciaire*, Paris ;

Antoine Hinfray

Avocat, *Forestier Hinfray*, Paris ;

Daniela Kotzeva

Directeur général, Département fiducie, *Equitis* ;

Romain Lantourne

Avocat, *FTP4*, Paris ;

Grégory Minne

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg ;

| | |
|------------------------------------|---|
| Michel Monnier | <i>Caisse des dépôts et consignations</i> , Paris ; |
| Larry Pellegrino | Président, <i>Société de courtage des Barreaux</i> , Paris ; |
| Didier Poulmaire | Avocat fiduciaire, <i>SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire</i> , Paris ; |
| Bruno Robin de Malet | Avocat fiduciaire, <i>FTPA</i> , Paris ; |
| Jean-Noël Servans | Expert-comptable, <i>Conseil expertise & synthèse</i> , Paris ; |
| Thibault Soleilhac | Avocat, <i>Hélios avocats</i> , Lyon ; |
| Vivien Streiff | Notaire, Paris ; |
| Silvestre Tandeau de Marsac | Avocat, <i>FTMS</i> , Paris - Président de l'AFIDU ; |
| Sylvain Theux | Family Officer, <i> Holding Fortune</i> - Président de l'APPIFI ; |
| David Vittori | Notaire, <i>Panhard & associés</i> , Paris ; |
| Marie Waechter | Avocate, <i>Taj</i> , Paris. |

Universitaires :

| | |
|------------------------------------|--|
| Nicolas Borga | Professeur à l'Université Lyon III ; |
| Aline Cheynet de Beaupré | Professeur à l'Université d'Orléans ; |
| Garance Cattalano | Professeur à l'Université d'Orléans ; |
| Frédéric Dournaux | Professeur à l'Université d'Orléans ; |
| Michel Grimaldi | Professeur à l'Université Panthéon-Assas II ; |
| Antoine Gouëzel | Professeur à l'Université Rennes I ; |
| Patrice Hoang | Professeur à l'Université d'Orléans ; |
| Sabrina Le Normand-Caillère | Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ; |
| Sophie Schiller | Professeur à l'Université Paris Dauphine – Présidente de la FNDP |
| Stéphanie Mauclair | Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ; |
| Anastasia Sotiropoulou | Professeur à l'Université d'Orléans. |

CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

du 15 avril au 30 juin 2022

Dossier à adresser :

Par mail

Sabrina Le Normand-Caillère
Co-directrice du diplôme
dufiducie@univ-orleans.fr

TARIFS 2022-2023

(qui pourraient évoluer)

- **Formation initiale :**
Étudiants de l'Université d'Orléans :

Élèves avocats :
- **Formation continue :**
Diplôme complet :
Certificats (C1, C2, C3 ou C4) :

NB : l'ouverture effective du diplôme aux dates mentionnées sur ce document dépendra du nombre d'inscrits.

Partenaires du diplôme

| | |
|-------|-------------------------------------|
| AFIDU | Association des avocats fiduciaires |
| HEDAC | Haute École des Avocats Conseils |
| SCB | Société de courtage des Barreaux |
| FNDP | Fédération nationale du patrimoine |